



Doc. 16090
28 janvier 2025

La multiperspectivité dans l'enseignement de la mémoire et de l'histoire au service de la citoyenneté démocratique

Amendement¹ n° 1

Sous-amendement n° 1

déposé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Dans l'amendement 1, au début de la deuxième phrase, insérer les mots suivants:

«Rappelant sa Résolution 2558 (2024) et sa Recommandation 2280 (2024) «Lutter contre l'effacement de l'identité culturelle en temps de guerre et de paix»,»

1. 2025 - Première partie de session

